



# ANNONCEMENT



## CHALLENGES DES COMITES DEPARTEMENTAUX DE LA LIGUE REGIONALE D'ILE DE FRANCE SAISON 2008/2009

### COMITE DEPARTEMENTAL DU VAL DE MARNE



#### 1. Lieu et dates

Le Challenge du Comité Départemental du Val de Marne de Patinage de Vitesse Courte Piste organisé par l'Union Sportive Fontenaysienne se déroulera à :

**Le samedi 8 novembre 2008  
de 14H00 à 18H00  
Patinoire Municipale de Fontenay sous Bois  
8, Avenue Charles Garcia**

#### 2. Catégories et distances

Vétérans 2 (+40ans)	- 500 M	- 500 M	- 1000 M
Vétérans 1 (+35ans)	- 500 M	- 500 M	- 1000 M
Seniors	- 500 M	- 500 M	- 1000 M
Juniors A	- 500 M	- 500 M	- 1000 M
Juniors B	- 500 M	- 500 M	- 1000 M
Juniors C	- 500 M	- 500 M	- 1000 M
Juniors D	- 500 M	- 500 M	- 1000 M
Juniors E (1/7/97 30/6/99)	- 500 M	- 333 M	- 500 M
Juniors F (1/7/99 30/6/01)	- 333 M	- 333 M	- 500 M
Juniors G (1/7/01 )	- 222 M	- 222 M	- 333 M

#### 3. Participation

Seuls les patineurs n'ayant jamais participé à un championnat de France par catégorie, ou n'ayant pas les temps pour y participer, sont autorisés à concourir.

Les patineurs Juniors F & G ayant réalisés les temps des championnats de ligues Régionales et ayant participé au Critérium de France des Jeunes en catégorie 4, concourront dans la catégorie Junior E.

Tout patineur engagé est obligatoirement licencié (**compétition ou kid**) à la Fédération Française des Sports de Glace.

Les patineurs de **catégorie B, C, D, E, F & G** devront avoir le **glaçon vert**. **Le niveau des tests fédéraux fera l'objet d'une vérification via le Top Tests. En cas de doute, le Top Tests sera la référence.**

#### 4. Classement individuel

Pour participer au classement le patineur doit être présent au départ de la première course.

Un classement est effectué à l'issue de la 1<sup>ère</sup> distance en fonction du temps réalisé. Les points ainsi attribués sont 25, 23, 22, 21, etc...

Ce classement sert à effectuer le tirage au sort de la 2<sup>ème</sup> distance, les points attribués à l'issue de cette distance sont 25, 23, 22, 21, etc..., la 3<sup>ème</sup> distance ou distance finale sera décomposée en finales A, B, C, etc... Les points attribués seront les suivants : 50, 48, 46, 45, etc..., un patineur disqualifié en finale est classé dernier marque les points de la dernière place - 5 points.

## **5. Classement clubs**

Il y aura un classement club à chaque challenge et une récompense pour les trois premiers clubs. Le classement général des clubs sera établi lors du dernier challenge.

## **6. Inscriptions**

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié pour la saison en cours. Les inscriptions ne seront enregistrées que si elles proviennent des présidents ou responsables des clubs. Les challenges départementaux sont ouverts aux autres clubs hors ligue Régionale IDF.

Le montant des droits d'inscription est de **10 euros par patineur**  
Chèque à l'ordre de l'**USF VITESSE**

Les inscriptions devront être saisies au plus tard le :

**03 novembre 2008**

**(délai de rigueur)**

A l'adresse suivante :

<http://topfrance.csnpv.fr/secure/>

## **7. Tirage au sort**

Le tirage au sort officiel de la compétition se tiendra le 03 novembre 2008 à **13h** à la Patinoire de Fontenay sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition et du Competitor's Steward. Le timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches lors du tirage au sort.

## **8. Equipement des patineurs**

Les patineurs seront équipés conformément à la règle 295 de l'I.S.U. (combinaison du club, casque réglementaire, gants, protège tibias, protège cou, genouillères.

Les patineurs possédant un numéro de couvre casque attribué par la CSNPV conserveront ce numéro lors des challenges départementaux.

## **9. Récompenses** (médaille ou trophée)

Tous les concurrents seront récompensés sur la glace, en tenue de club.

## **10. Responsabilité**

L'organisateur ne pourra être tenu pour responsable des accidents survenus au cours de la compétition.

## **11. Service médical**

Un service médical sera présent pendant toute la durée de la compétition.

Le Président de l'USF Vitesse  
Michel PRIGENT